

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE LILLE

Vu le code de l'Éducation, notamment les articles D312-33 à D312-39 portant création d'un conseil académique des langues régionales :

Vu l'arrêté du 9 mars 2023 portant composition du conseil académique des langues régionales ;

Vu l'arrêté du 15 mars 2023 portant modification de la composition du conseil académique des langues régionales ;

Vu les propositions des organisations syndicales représentatives ;

Vu les propositions des associations représentatives de parents d'élèves ;

Vu les propositions du conseil régional des Hauts-de-France ;

Vu les propositions des conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais ;

Vu les propositions des associations des maires du Nord et du Pas-de-Calais ;

Vu les propositions des mouvements associatifs et éducatifs ayant pour objet la promotion de la langue et de la culture régionales.

ARRÊTE

Article 1 : le conseil académique des langues régionales est composé comme suit :

- a) Au titre des représentants de l'administration :
 - Le recteur de l'académie de Lille, président, ou son représentant,
 - L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Nord,
 - L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale du Pas-de-Calais,
 - Madame Christine LAUER, DAASEN du Nord, chargé de mission, coordonnatrice des enseignements de langue et culture régionales,
 - Monsieur Sébastien JAKUBOWSKI, directeur de l'INSPE, ou son représentant,
 - Madame Véronique DOMINGUEZ, professeure de langue et de littérature médiévales à l'Université de Picardie Jules Verne.
 - Monsieur Julien DOCHEZ, directeur de Canopé, ou son représentant,
 - Monsieur GALLAGHER Derek, IA-IPR représentant des corps d'inspection pédagogique régional,
 - Monsieur Thierry MERCIER, IEN 1^{er} degré Nord, coordonnateur de l'enseignement des langues régionales.
 - Monsieur Michael DEROZIER, IEN, coordonnateur de l'enseignement des langues régionales,
 - Madame Maryse DEPERSIN, IEN 1er degré Nord,
 - Monsieur Hilaire MULTON, directeur régional des affaires culturelles,
 - Monsieur Joël SANSEN, chargé de mission académique sur l'enseignement du flamand occidental.
- b) Au titre des représentants des personnels enseignants et des usagers :
 - 1) 6 représentants des parents d'élèves des écoles ou établissements comportant un enseignement de langue et culture régionales :
 - <u>Fédération Laïque des Conseils de Parents d'Élèves Nord et Pas-de-Calais (FCPE)</u>:

Titulaires Suppléants

Madame BOULVERT Aurélie Madame Evelyne CREME
Madame VERWAERDE Amandine Monsieur David GARBE
Monsieur MOUQUET Ghislain Monsieur Jean-Yves GUEANT

Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP) :

Titulaires	Suppléants
Madame Stéphanie BLAS Madame Nathalie JEDRZEJECK Madame Marie-Françoise WITTRANT	Monsieur Arnaud FAVIER Madame Marjorie THIERLYNCK Madame Agnès FABIANEK

- 2) 6 représentants des personnels enseignants des écoles ou établissements comportant un enseignement de langue et culture régionales :
- UNSA-Éducation :

Titulaire	Suppléant
Madame Hélène CORRE	Madame Caroline DECROIX

- <u>FSU</u>:

Titulaire	Suppléant
Madame Catherine PIECUCH	Monsieur Guillaume BRIOUL

SGEN-CFDT:

Titulaire	Suppléant	
Madame Catherine BODET	Monsieur Quentin FOUCAUT	

- SNALC:

Titulaire	Suppléant
Monsieur Mathieu LE REVEREND	Monsieur Benoît THEUNIS

FO:

Titulaire	Suppléant
Monsieur Adam BRICARD	Madame Isabelle LORIOT

CGT éduc'action :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Frédéric DESQUIREZ	Monsieur William ROGER

- c) Au titre des représentants des collectivités de rattachement et des mouvements associatifs et éducatifs ayant pour objet la promotion de la langue et de la culture régionales :
 - 1) 6 représentants des maires et des communes sièges d'un enseignement de langue et culture régionales, du conseil régional et des conseils départementaux :

Conseil Régional des Hauts-de-France :

Titulaires	Suppléants
Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	ND
ND	ND

- Conseil Départemental du Nord :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Paul CHRISTOPHE	Madame Marie-Laurence FAUCHILLE

- Conseil Départemental du Pas-de-Calais :

Titulaire	Suppléant
Madame Blandine DRAIN	Madame Valérie CUVILLIER

- Maires:

Titulaires	Suppléants
Monsieur César STORET – Maire de St-Jans-Cappel Monsieur Éric DUFLOT, Maire de Wancourt	En attente Monsieur Olivier VERGNAUD, Conseiller délégué à Courrières

- 2) 6 représentants des mouvements associatifs et éducatifs ayant pour objet la promotion de la langue et de la culture régionales :
- Agence Régionale de Langue Picarde (ARLP) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Olivier ENGELAERE Madame Christiane CALONNE Monsieur Jacques DUPUICH	Monsieur Michel MAGNIEZ Monsieur Thibaut DELPORTE Madame France AVISSE

- Institut de la Langue Régionale Flamande (ILRF) :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jean-Paul COUCHÉ Monsieur Christian GHILLEBAERT Monsieur Frédéric DEVOS	Monsieur Frédéric DUFORET Monsieur Philippe SIMON Madame Marie-Christine LAMBRECHT

Article 2 : Figure en gras, la modification apportée à l'arrêté du 6 décembre 2023.

Article 3 : Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 14 JUIN 2024
Valérie CABUIL